prises d'arrêter les voitures, que les gendarmes et agents cyclistes ont dû escorter.

Une arrestation a été opérée pour refus de circuler.

A l'issue de la manifestation, les chauffeurs ont tenu un grand meeting à la Maison commune.

Sur onze voitures sorties de l'un des garages, dix y sont rentrées. Peu après la onzième qui était restée en panne rue Michelet, a été pillée par les grévistes. Deux nouvelles arrestations ont été opérées au cours de cet incident.

A ASNIERES

D'autre part, une bande grévistes qui s'était rendue à Asnières, cette nuit, a pénétré dans le domicile d'un moniteur de voiture-école qui était sorti dans la journée avec ses élèves; ils l'ont injurié et menacé, si bien que le moniteur, terrorisé, n'a pas osé reprendre son service ce matin.

A LEVALLOIS

A Levallois, cet après-midi, quelques incidents se sont encore produits : le directeur de la compagnie « La Française », qui était accompagné de plusieurs inspecteurs, a été conspué par la foule, composée en majeure partie de femmes et d'enfants.

Des patrouilles de gendarmes et d'agents circulent dans les rues.

AU ROSULT

La grève des ouvriers galvanisateurs est terminée.

SAVON N.-D. de la TREILLE
Savon pur pour le linge et le ménage
AVEC SACHET PARFUMÉ. Victor Vaissier

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, vendredi 5 janvier :

Soleil: lever, 7 h. 47; coucher, 4 h. 6.
Lune : pleine du 4; dernier quartier le 11.
Aujourd'hui : St Siméon; demain : Epiphanie.
Pendant le déménagement des stands, le public sera encore admis à l'Exposition moyennant un droit d'entrée de un franc. Les cartes d'abonnement ne donnent plus droit à l'entrée.
Bains-douches de la Caisse d'épargne, rue des Longues-Haies. Service d'hiver (salle chauffée). Ouverture de huit heures à midi et demi et de trois heures à huit heures. Le dimanche de huit heures à midi et demi et ferme jusqu'au mardi matin à huit heures.

Les Recettes de l'Octroi en 1911

Nous avons dit, il y a quelques jours, qu'au cours de l'année 1911, les recettes de l'octroi avaient été de 2.723.030 fr. 28 cent.

Ces recettes se décomposent ainsi :

Vins et cidres : 47.850 fr. 03, contre 52.059 fr. 60 en 1910.

Alcools et boissons spiritueuses : 312.388 fr. 42, en augmentation de 13.255 fr. 18 sur l'exercice précédent où les recettes au même chapitre avaient été de 299.133 fr. 24.

Bière : Les recettes sur la bière qui, en 1910 avaient été de 029.873 fr. 98, ont été, l'année dernière, de 604.959 fr. 60, soit une augmentation de 35.085 fr. 62.

Comestibles : Les droits d'octroi perçus sur la viande ont subi une légère diminution. De 433.679 fr. 04 en 1910, ils n'ont atteint l'année dernière, que 418.724 fr. 09.

Par contre, il y a augmentation sur les autres comestibles, qui ont donné lieu à une perception de 219.857 fr. 68 contre 202.671 fr. 46 en 1910.

Les droits sur les combustibles ont rapporté 184.010 fr. 28; l'année précédente ils avaient été de 191.015 fr. 88.

Il y a une augmentation notable sur les bois : 140.949 fr. 08 en 1911 contre 94.870 fr. 14 en 1910.

Les fourrages ont acquitté des droits s'élevant à 206.328 fr. 04, soit une augmentation de 5.684 fr. 07.

Enfin, les matériaux ont rapporté 203.407 fr. 72, les métaux 175.266 fr. 26, et les objets divers 59.200 fr. 88, contre 284.685 fr. 39 sur les matériaux, 170.075 fr. 29 sur les métaux et 54.918 fr. 55 sur les objets divers en 1910.

Fédération Républicaine Anticollectiviste de Roubaix

La liste électorale en 1912

On nous prie d'insérer la communication suivante :

La période d'inscription est actuellement ouverte jusqu'au 4 février à minuit. Nous engageons vivement nos amis qui, pour quelque cause que ce soit, ne sont pas inscrits sur la liste électorale, de se hâter à le faire. Ceux qui ne pourraient se rendre eux-mêmes à la mairie n'ont qu'à s'adresser au siège de la Fédération républicaine anticollectiviste, 6, rue des Lignes, qui se chargera de procéder à leur inscription.

Les intéressés devront être munis des pièces justificatives ci-après : 1° extrait de naissance ou livret de mariage, ancienne carte d'électeur ou certificat de radiation, livret militaire ou certificat d'exemption; 2° un récépissé de changement de domicile ou une pièce justifiant d'une adresse de résidence de six mois à Roubaix (livret ou quittance de loyer).

Les naturalisés devront produire leur acte de naturalisation.

La Justice scolaire

Le discours de M. Groussau à la Chambre

UN TÉLÉGRAMME DU DÉPUTÉ DE TOURCOING A L'ASSOCIATION DES PÈRES DE FAMILLE DE ROUBAIX.

Nous recevons la communication suivante :

A l'adresse de l'Association des pères de famille de Roubaix, M. Groussau a répondu par le télégramme suivant :

« A Totain, président Association pères de famille, Roubaix.

« Merci de tout cœur, continuons à revendiquer justice scolaire avec acharnement et confiance. — Groussau. »

Les pères de famille sont décidés à continuer à revendiquer toujours et malgré tout, l'acte de justice qui leur est dû comme Français et contribuable.

Le Président de l'Association,
A. Totain.

Un incendie, rue de la Fosse-aux-Chênes

Jeudi après-midi, vers 3 heures un quart, un commencement d'incendie s'est déclaré dans le magasin de piqûrage de M. Henri Prouvost, fabricant de tissus, rue de la Fosse-aux-Chênes, 22.

Une ouvrière nettoyait une pièce de tissu avec de la benzine. Le liquide, très inflammable, tomba sur le plancher et des vapeurs de benzine s'enflammèrent spontanément.

Les pompiers, prévenus, se rendirent en toute célérité rue de la Fosse-aux-Chênes et se rendirent rapidement maîtres du feu.

De nombreuses pièces de tissus ont été endommagées tant par l'eau que par le feu.

Les pertes causées par cet incendie ne sont pas encore évaluées. Elles sont couvertes par les assurances à diverses compagnies.

MARIAGE. — Jeudi à 11 heures, à l'église Saint-Sépulcre, a été célébré le mariage de Mlle Hélène Devernay, fille de feu M. Devernay, ancien secrétaire général de la mairie de Roubaix, avec M. René Defives, industriel à Lille.

M. l'abbé Podvin, curé de Lesquin, a uni les jeunes époux et en leur remettant la bénédiction qu'au nom du Saint-Père le cardinal Merry del Val leur avait envoyée, il leur adressa une délicate allocution.

C'est M. l'abbé Vuillermet qui célébra la messe.

Les témoins de la mariée étaient MM. Eloi Devernay, chef de fabrication, et Edouard Devernay, professeur de musique à Roubaix, ses frères; ceux du marié étaient M. Charles Defives, négociant à Lille, son frère, et M. Max, négociant à Epinal, son beau-frère.

Au cours de la cérémonie, M. Ch. Defives, frère du marié, a chanté la « Bénédiction » de Defives; M. Callaut, violon-solo du Grand-Théâtre de Lille, a brillamment exécuté la « Rêverie » de Dunckler et la « Méditation de Thaïs », de Massenet.

M. Edouard Devernay, frère de la mariée, tenait les orgues.

PROMOTION AU GRADE D'OFFICIER. — Par décret de M. le président de la République, en date du 23 décembre, M. Raoul Desreux, le sympathique président du « Tir Régional de Roubaix », administrateur de l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire de la Fédération des Ecoles publiques de Roubaix, ex-sous-officier au 73e régiment d'infanterie, a été promu au grade de sous-lieutenant au 1er régiment territorial d'infanterie.

NECROLOGIE. — Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Julie Cérisier, décédée à Roubaix, le 3 janvier dernier, dans sa 72e année. La défunte était parente de M. l'abbé Lefebvre, curé de Saint-Jean-Baptiste, chez qui elle habitait depuis quinze ans. Orpheline dès l'âge de quatre ans, elle fut élevée par la mère de M. l'abbé Lefebvre et dans la suite, contribua pour une grande part à l'éducation de la famille, qui la considéra comme une sœur aînée et une seconde mère.

Elle édifiait la paroisse Saint-Jean-Baptiste par la piété de sa vie, faisant son devoir très modestement.

Elle fut enlevée à l'affection de sa famille après quelques jours de maladie seulement et sans que les médecins aient pu prévoir une mort aussi rapide.

Un service funèbre sera célébré le samedi 6 janvier, à 9 heures et demie, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Aussitôt après la cérémonie, le corps sera transporté à Fournes-en-Weppes, pour y être inhumé dans le caveau de famille.

Nous présentons à M. l'abbé Lefebvre et à sa famille, nos bien sincères condoléances.

CHEZ LES POMPIERS. — Le départ du capitaine Macq. — M. le capitaine Macq, commandant depuis six ans le corps des sapeurs pompiers de Roubaix, auquel il appartenait depuis 31 ans, a cessé ses fonctions, ainsi que nous l'avons annoncé, le 1er janvier. M. le capitaine Macq avait démissionné pour raisons de santé. Après avoir fait ses adieux dans l'intimité à ses hommes, samedi soir, il a été reçu par l'administration municipale, qui lui a exprimé à nouveau tous ses regrets de voir que sa décision était devenue irrévocable.

Les sapeurs pompiers ayant servi sous les ordres du capitaine Macq conserveront de lui le souvenir d'un chef énergique et dévoué et d'un ami. A notre tour, nous ne voulons pas laisser partir le capitaine Macq sans lui exprimer nos vœux de le voir jouir heureusement d'une retraite bien méritée, quoi qu'elle soit prématurée.

M. le lieutenant Beuder commande par intérim le corps des sapeurs pompiers de Roubaix.

Machines parlantes ODEON à disques artistiq. incomp., tiennent 1re place. Imm. assort. de disq. des grands artistes. Mes SCREPEL, 138, Gde-Rue, Rx. Tél. 21.12. 953-6

ECHANTILLONS DE TISSUS « DRAPERIE » ALLEMANDS A CONSULTER. — Une collection de 623 échantillons de tissus draperie, de provenance allemande et de vente courante en Belgique, a été formé par la Chambre de commerce française de Charleroi et déposée au secrétariat de la Chambre de commerce de Roubaix, pour être tenue, jusqu'au 25 janvier courant, à la disposition des industriels et commerçants qui voudront la consulter.

VENTE RECLAME ANNUELLE DE BLANC. — Maison Robichez-Verdonck, 50, Grande-Rue, Roubaix. Serviettes de toilette à 0,30. Serviettes de table, 0.95 la douzaine. Mouchoirs de poche ourlés à jours 1,50 la douzaine. Mouchoirs pur fil de lin, 5.50 la douzaine. Draps depuis 5.50 la pièce. Tales 0,90. Services de table depuis 5,50. Occasions dans tous les articles.
Cinquante, Grande-Rue, à Roubaix. 20346

LA SOCIETE CHORALE « L'UNION DES TRAVAILLEURS », dont le siège est chez M. Albert Tiers, 46, boulevard Gambetta, se propose de recevoir, ce soir, vendredi, à 8 heures, en son local, son nouveau chef, M. Camille Stien, prix du Conservatoire de Lille, professeur de piano, solfège et orgue.

M. Stien jouit, avec juste raison, d'une renommée qui laisse augurer que, sous son habile et énergique direction, l' « Union des Travailleurs » continuera d'être considérée comme une des meilleures chorales de Roubaix.

Le « Journal de Roubaix » est heureux d'adresser, en cette circonstance, au sympathique chef, ses meilleurs vœux pour qu'il conduise la société vers de nouvelles victoires.

CENT FRANCS D'ETRENNES. — Plus de paroles, des actes. — La boulangerie L'Union offre **100 francs** d'étrennes à toute personne qui prouvera qu'une société **ayant garanti le poids de ses pains** les a vendus meilleur marché qu'elle, c'est-à-dire le pain gruau supérieur, 42 centimes; le pain blanc, 40 centimes; le pain de ménage, 37 centimes, tous de 1 kilo 500.

L'Union présente le double avantage de faire bénéficier ses adhérents des nombreuses œuvres sociales qu'elle a créées et de fournir le pain le meilleur et le meilleur marché. 300 nouveaux adhérents se sont fait inscrire depuis le 15 décembre. 20132

LA FILLETTE ÉBOUILLANTÉE DU FORT DES QUATRE-JUMEAUX. — La petite Angèle Bondroit, âgée de deux ans et demi, victime du terrible accident que nous avons relaté hier, a été admise jeudi à l'hôpital de la Fraternité. Sauf complications, on espère que quelques semaines suffiront à son rétablissement.

ETRENNES. Achetez vos bijoux Fantaisie pour Cadeaux. Sacs de dames. Mes Woinet, 3, Pl. du Trichon, meill. marché que partout. 20916

UNE CHUTE. — On a admis jeudi, à l'hôpital de la Fraternité, le nommé Jules Carpeaux, âgé de 70 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue Sainte-Elisabeth, cour Duforest. Cet homme, à la suite d'une chute, se plaignit de douleurs au côté. M. le docteur Dispa, qui l'a examiné, a diagnostiqué une fracture probable de côtes et a prescrit un repos de quelques semaines.

LE CORSET « LE PRODIGIEUX », est le seul corset qui habille bien la femme. Corset-réclame à 8.95 très long, dernier modèle. A Roubaix : Maison de Blanc, Robichez-Verdonck, 50, Grande-Rue; à Tourcoing : Mme Carette-Duhamel, 12, rue de l'Hôtel-de-Ville. 20345

UNE VIEILLE FEMME ÉGARÉE. — Des agents de police ont rencontré jeudi soir, dans le quartier de la Gare, une vieille femme égarée, ne paraissant pas posséder la plénitude de ses facultés mentales.

Cette femme paraît âgée de 80 ans. Elle est vêtue d'un jupon foncé et d'un corsage à carreaux rouges.

Elle a été conduite au poste de police de la rue Saint-Vincent.

Dernière page Etrennes Vins Champagne. 20468

LES CAMBRIOLAGES. — En rendant compte hier d'un cambriolage, nous engagions nos lecteurs à s'assurer contre le vol à la Compagnie l'Union, 9, place Vendôme, Paris. L'agent à Roubaix de la Compagnie l'Union est M. G. Beuscart, 34, rue des Fabricants.

LA BOULANGERIE La « Justice », r. de Flandre, 88, distribue cette année 13 c. 1/2 par pain de gruau et 12 c. par pain blanc. 10905

SAISIE AU MINCK. — Deux cent cinquante kilos de poisson de mauvaise qualité ont été saisis au Minck, jeudi matin.

AVIS AUX CATHOLIQUES. — Pour l'envoi de vos cartes sous bandes, nous rappelons que les Vignettes doivent être collées au dos de la carte de visite et non sur la bande. Aucun mot manuscrit ne peut y être ajouté. Les bandes à dessins illustrées, employées précédemment ne peuvent servir cette année. Les Vignettes des Ecoles sont vendues par tous les librairies. 10290

ENTERREMENT DU VENDREDI 5 JANVIER. — M. Alfred Leclercq, 9 heures, église Saint-Jean-Baptiste.

CROIX

JARDINS OUVRIERS. — Mercredi après-midi, a eu lieu, aux Jardins Ouvriers, la fête de l'Arbre de Noël. Les dames des jardiniers étaient venues en grand nombre pour souhaiter la bonne année à Mme Delloue, la dévouée présidente. Celle-ci remercia les mères de famille et les invita avec instance à la consultation des nourrissons, qui vient d'être fondée à Croix, à l'instar de Tourcoing. La consultation aura lieu dans une quinzaine en présence des médecins de Croix. Une distribution de chocolats et de gâteaux, due à la générosité de M. Nelson, commissaire général à l'Exposition de Roubaix, termina cette bonne après-midi.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la teinturerie Cocheteux frères, un teinturier, Alfred Manche, 18 ans, demeurant à Hem, rue de l'Industrie, a été brûlé au pied droit par un jet d'eau bouillante. Quinze jours de repos. Docteur Coubronne. — A l'Usine des produits chimiques, un journalier, Julien Devodder, 21 ans, rue du Creusot, en soulevant un panier rempli de potasse, s'est blessé à l'avant-bras droit. Dix jours de repos. Docteur Barroyer. — Chez Seynaeve-Dubocage, un frappeur, Paul Tricot, 21 ans 1/2, demeurant à Hem, s'est blessé à la main droite. Quinze jours de repos. Docteur Coubronne.

EN DESCENDANT DE VOITURE. — Un aide-conducteur, Henri Hennaert, 17 ans, demeurant rue Cugnot, à Roubaix, et employé à la boulangerie coopérative des Rentreurs, s'est fait une entorse au genou droit en descendant de voiture. Vingt jours de repos. Docteur Desrousseaux.

WASQUEHAL

L'Assassinat du Directeur de la Teinturerie Motte, Meillassoux et Caulliez à Czenstochowa

LES FUNERAILLES DE M. GILSON

Jeudi matin, à dix heures et demie, en l'église Saint-Nicolas, au milieu d'une assistance qu'on peut évaluer à 2.000 personnes, ont été célébrées les funérailles de M. Mathieu Gilson, directeur des établissements Motte-Meillassoux et Caulliez et Cie, à Czenstochowa (Pologne russe), assassiné dans les circonstances tragiques que nous avons relatées.

Le corps avait été ramené mardi soir, et avait été placé dans l'église, où les membres de la famille l'avaient veillé.

De magnifiques couronnes, au nombre d'une quinzaine environ, avaient été offertes par les patrons, les amis, le personnel des usines de Czenstochowa, la maison Motte-Meillassoux-Caulliez et Cie, et la « Czenstochowienne ».

Le deuil était conduit par MM. Gilson père, Haccourt, directeur de la maison Pelzer, de Czenstochowa, Charles Laurent, et Destailleur, ses beaux-frères.

Venaient ensuite MM. Eugène Motte, maire de Roubaix, et tous ses fils, Eugène, Robert et François; Albert Motte, Caulliez-Delaoutre et Pierre Caulliez son fils, de Tourcoing; André Meillassoux et son fils Edouard; Dubled, député; Lejeune-Mulliez, maire de Wasquehal.

Nous avons remarqué également, MM. Gros, industriel à Wasquehal; Catoire, ancien directeur de la maison Motte à Czenstochowa; Edouard Dubois, conseiller municipal de Roubaix; A. Craveri, agent commercial du peignage Alfred Motte et Cie, une délégation d'anciens employés de la maison Motte à Czenstochowa.

Après l'Evangile, M. l'abbé Delcambre, curé de Saint-Nicolas, est monté en chaire et a prononcé une allocution de circonstance.

M. le curé a retracé tout d'abord les titres du défunt, les circonstances dans lesquelles l'infortuné directeur trouva la mort.

Car devant cette mort si terrible et si subite on ne pouvait se défendre d'un profond sentiment de compassion pour la victime qui n'avait pu, avant de mourir, même prononcer une parole pour implorer la miséricorde de Dieu, pour la veuve et son enfant, dont la douleur s'accroît encore de l'horreur des circonstances au cours desquelles son mari a succombé, et enfin pour le meurtrier, qui a frappé parce qu'on l'avait choisi pour exécuter des desseins homicides et parce que son acte avait été acheté pour quelques roubles.

En terminant, M. le curé a engagé les assistants à prier pour la victime, afin que Dieu lui fasse miséricorde, pour la veuve dont Dieu seul peut consoler la douleur.

Au cimetière, M. Eugène Motte, dans un discours empreint de la plus vive émotion, a rappelé la carrière si courte mais aussi si pleine de promesses du défunt, et fait l'éloge de ses qualités de cœur et d'esprit.

Nous le reproduisons ci-après :

Messieurs,

Devant cette tombe inopinément ouverte, où vient de descendre l'un de nos meilleurs collaborateurs, nous ne pouvons nous défendre d'exprimer à nouveau notre douleur et de crier notre horreur devant la série de crimes qui, à tort et à travers sèment le deuil dans les familles de nobles travailleurs. Dimanche dernier, sur la terre de Pologne, que Mathieu Gilson arrosa de son sang, mon fils a traduit les sentiments de tous les cadres de directeurs, contremaîtres et employés qui restent atterés devant ces mœurs étranges et sanglantes, et déconcertés devant le cynisme des attentats dans les ténèbres. C'est une grande pitié de voir que le bras sournois des bandits vise et atteint les meilleurs d'entre nous.

Mathieu Gilson n'était âgé que de 28 ans, et il avait gravi, à force de travail, d'études, de conduite, de conscience, tous les échelons de son métier. Il le possédait à fond, et il venait d'être appelé au poste de directeur. Tour à tour, en Italie, en France, à Wasquehal, en cette terre où il avait choisi la compagne de sa vie, au Portugal, en Pologne, il s'était fait apprécier et de ses patrons et des ouvriers et de tous ses collègues. Comme un homme d'élite, doux dans le commandement, sûr dans ses relations, affectueux, bon compagnon, solidaire, toutes les vertus civiques et sociales lui avaient été dévolues, et c'était le plus tendre des époux et des pères.

Et voilà qu'un soir de décembre, deux jours après un joyeux Noël, à l'heure où chacun, après la journée bien remplie, retourne à la maison retrouver femme et enfants, dans l'ombre retentit un coup de Browning qui éteint à jamais le foyer d'intelligence, de lumière, de bonté et d'espérance qu'était Mathieu Gilson.

Et notre douleur est plus grande encore devant l'affreuse méprise des assassins. Car la rumeur s'accrédite immédiatement dans la ville entière qu'une telle nature d'élite universellement appréciée n'aurait jamais dû subir un sort si cruel et que cette balle en visait un autre. Triste consolation que de constater le remords de ceux qui trament des complots dans l'ombre et décrètent secrètement la mort, sans que l'accusé puisse jamais dresser sa défense et exposer ses actes. Quel retour à la barbarie ! Quel vertige de férocité.

Autour du corps de Mathieu Gilson s'empressent tour à tour son père, notre infortuné directeur de matériel dans la même usine, son beau-frère, en Pologne depuis de longues années, puis sa digne épouse, et tous ses collègues, car il ne comptait que des amis. Deux jours durant, on lui fit la veillée des sanglots, jusqu'au retour de M. Payen, notre directeur général, qui l'aimait comme un fils. Il l'avait fait sauter sur ses genoux, en Italie, il y a vingt ans, et l'avait préparé à de brillantes destinées. Quel désastre ! s'était écrié à Roubaix, M. Payen, au milieu d'une crise de larmes, quand le lui montrai la fatale dépêche ! Comme ces deux cœurs étaient faits pour s'entendre !

D'autres devoirs nous incombent maintenant : soutenir les courages et entourer la veuve et l'orpheline, de sollicitude et de réconfort. Nous n'y manquerons pas. C'est la seule forme que nous ayons de rendre le suprême hommage à la mémoire de celui qui fut, toute sa vie, bon fils, bon mari, bon père et bon et fidèle chef de service.

Mathieu Gilson repose en paix. La Maison Motte-Meillassoux et Caulliez ne l'oubliera jamais et reportera sur les siens, le témoignage de l'affection qu'elle ne cessera de leur vouer !

La cérémonie a pris fin à midi.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la teinturerie Hannart frères, un journalier, Henri Tys, 42 ans, demeurant à Flers, rue de la Cousinerie, 14, s'est fait une piqûre infectée à la main gauche. Huit jours de repos. Docteur Butin. — A l'Usine de produits chimiques Eycken et Leroy, un manœuvre, Auguste Deales, 26 ans, demeurant rue Ste-Elisabeth, à Roubaix, a été blessé à la jambe droite, par la chute d'une plaque de tôle. Quinze jours de repos. Docteur Masure.

LANNOY

LE BANQUET ANNUEL DES Gardes-Champêtres du Canton

Le banquet annuel des gardes-champêtres du canton a eu lieu jeudi après-midi au « Café de l'Hôtel de Ville ». Seize gardes étaient présents. On remarquait une seule absence : celle du garde-champêtre d'Ascq, retenu chez lui par une indisposition.

Le repas, parfaitement servi, mit tous les convives en joviale humeur. C'était du bon garçonnisme de gardes-champêtres. Aussi point n'est besoin de dire que pendant toute la durée de ces agapes fraternelles ne cessèrent de se manifester et la plus saine gaîté et la plus franche camaraderie.

Au dessert, M. Hespel, garde d'Annappes, prononça une touchante allocution. Au nom de l'assemblée, il eut un souvenir ému à l'ancien garde de Gruson feu M. Poulain, décédé au cours de l'an dernier à l'âge patriarchal de 86 ans, après avoir pendant un demi-siècle assuré la sécurité dans sa pittoresque localité. Cela dit, M. Hespel souhaita la bienvenue au successeur de M. Poulain, M. Pottier, qu'il montra comme le digne successeur du vénérable « colonel ». C'est ainsi, en effet, qu'on appelait l'ancien garde de Gruson.

La corporation des gardes-champêtres du canton étant dépourvue, de par la regrettée disparition de ce brave fonctionnaire, dépourvue d'un chef — le colonel — il y a lieu, dit l'orateur, de lui donner un successeur. Et il propose à l'assemblée la nomination à cette dignité de M. Demouveaux, le garde de Flers-Bourg.

Aussitôt, des applaudissements unanimes éclatent, approuvant pleinement les paroles de M. Hespel.

Très ému, M. Demouveaux se lève à son tour et remercie avec à-propos, ses confrères de la confiance qu'ils ont mise en lui voulant les galons de colonel. Il déclare qu'il s'efforcera de suivre les traces glorieuses de son prédécesseur.

Des applaudissements éclatent à nouveau. Chacun approuve — c'est visible — le choix de M. Demouveaux comme colonel de la corporation. C'est un vieux brave qui depuis 33 ans remplit avec tact et dévouement ses fonctions de garde-champêtre à Flers-Bourg.

D'autres toasts sont ensuite portés à la santé et à la prospérité du nouveau colonel et de la corporation. Et la soirée s'acheva gaiement, comme il convenait, par un concert de chansons où se distinguèrent surtout les gardes d'Hem, de Lys et M. Demouveaux.

Dans une huitaine aura lieu un banquet complémentaire à Ascq.

FLERS-BREUCQ

Grave accident rue de la Ferme

UN COUVREUR FAIT UNE CHUTE DE HUIT MÈTRES ET SE FRACTURE LE BRAS GAUCHE. — ETAT GRAVE DU BLESSÉ

Jeudi matin, vers 10 heures, un accident qui aurait pu entraîner la mort pour la victime, s'est produit au nouvel établissements que font construire MM. Frédéric Bayer et Cie, rue de la Ferme.

Un couvreur, Etienne Eloy, 38 ans, demeurant à Leers et travaillant pour le compte de M. Roger, entrepreneur, à Croix, était occupé à placer des ardoises sur la toiture de la nouvelle construction lorsque tout à coup, par suite d'un faux pas, l'infortuné ouvrier glissa et fut précipité sur le sol d'une hauteur de huit mètres.

Des ouvriers témoins de l'accident se portèrent au secours du malheureux qui restait étendu à terre sous le coup d'une violente commotion cérébrale.

M. le docteur Berthou, mandé en toute hâte, vint prodiguer ses soins au blessé et constata que l'ouvrier couvreur avait le bras gauche fracturé et des contusions multiples sur tout le corps.

Cependant le praticien ne pouvant se prononcer sur la gravité des lésions internes, l'a fait transporter d'urgence à l'hôpital de la Fraternité.

ASCQ

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1911. — Il a été inscrit pendant l'année 1911, aux registres de l'état civil de la commune d'Ascq : 71 naissances, 23 mariages, 59 décès, 6 reconnaissances.

LYS

UN ENFANT SE BRULE GRIEVEMENT. — M. le docteur Caudmont a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix, le petit Louis Delespaul, âgé de deux ans, dont les parents habitent rue de Cohem, à Lys. Cet enfant porte des brûlures étendues, sur les suites desquelles il importe de faire des réserves.

WATTRELOS

DEUX FILLETTES MARTYRISÉES PAR LEURS PARENTS

ARRESTATION DES COUPABLES

La famille Lafosse-Vanherzeele, habitait au hameau du Nouveau-Monde, à l'extrême frontière. Elle était composée du père, Charles Lafosse, âgé de 61 ans, né à Tieghem (Belgique), ouvrier d'usine; de la mère Léonie Vanherzeele, également originaire de Belgique et de leurs deux fillettes, Julie, âgée de 15 ans et Julia, 14 ans, toutes deux nées à Evregnies (Belgique). Avec sa famille, habitait un locataire dont on ignore le nom.

Les parents s'adonnaient à la boisson et pour satisfaire leur passion avaient dressé leurs enfants à la mendicité. Depuis quelque temps toutefois, les deux sœurs avaient trouvé une occupation dans une usine à Lannoy. Elles n'en étaient pas moins maltraitées par leurs parents qui ne leur donnaient guère à manger et qui les contraignaient de passer la nuit dehors.

Il y a quelques jours des faits particulièrement graves se produisirent. Julia Lafosse se présenta au commissariat de police et déposa, entre les mains de M. Caillet, une plainte contre son père, qu'elle accusa d'un crime monstrueux.

Après examen de la fillette par M. le docteur Maillard, M. Caillet a fait procéder à l'arrestation des époux Lafosse qui ont été déférés au parquet jeudi après-midi.

Les deux fillettes ont reçu asile à l'Hospice, en attendant qu'elles soient confiées à l'Assistance publique.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — M. Achille Dubois, ingénieur, demeurant rue du Commerce, 7, a été nommé, par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 19 décembre 1911, au titre de représentant de l'administration préfectorale, pour la revision des listes électorales de la 4e section, pour 1912, en remplacement de M. Jules Deleroix. Les membres des trois autres sections ont été maintenus en fonctions.

Communications

ROUBAIX. — Chambre Syndicale des Artistes Musiciens. — Le banquet, qui devait avoir lieu samedi prochain, est remis au samedi 13, pour cause imprévue.

— **Union des Travailleurs.** — Ce soir vendredi, à 8 heures, présentation du nouveau chef; à 8 h. 1/2, punch.

— **Corale Moderne.** — Section chorale mixte : Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition générale. A 9 h. 1/2, réunion obligatoire. Situation financière et morale de la société; renouvellement du Comité.

— **Harmonie du Moulin.** — Répétition générale, samedi, à 8 h. 1/2. Nouveaux morceaux aux pupitres.

— **Prévoyants de l'Avenir (127me section).** — La recette de janvier aura lieu dimanche, 7 janvier, de 9 h. 1/2 précises à midi, Salle Ste-Cécile, 23, rue St-Georges. Les rentiers ayant eu 55 ans au 31 décembre 1911 ne sont plus astreints que des 60 centimes du sou mensuel. — Journal : Pour propager la lecture du journal, le bureau se chargera, à partir de ce mois, des abonnements à domicile au prix de 1 fr. 50 au lieu de 2.25. — Rentiers : Le bureau rappelle aux rentiers qui ils doivent fournir, pour le 15 janvier, un certificat de vie mentionnant leur numéro matricule et leur adresse exacte; faute de ces renseignements, le certificat serait considéré comme nul et non avenu.

TOURCOING. — L'Avenir du Prolétariat. — Le bureau du Comité informe les sociétaires que la perception des cotisations qui devait avoir lieu le dimanche 7, est reportée au dimanche suivant, 14 janvier.

Echéance du 15 Janvier 1912

Messieurs **A. MORET & Cie, 9, rue de la Gare, à Roubaix,** paient, dès à présent et sans aucuns frais, les coupons à échéance du 15 Janvier 1912 notamment le coupon n° 2 des actions **Société Roubaisienne d'Eclairage par le Gaz et l'Electricité,** à raison de :

9 fr. **60** nets pour les actions nominatives
9 francs nets pour les actions au porteur

représentant un **acompte de 4 %** sur l'exercice 1911.

Les certificats nominatifs sont estampillés et rendus immédiatement.

Les souscriptions aux nouvelles obligations **Communales 3 % 1912** émises à 248 fr. 50 sont reçues chez **Messieurs A. MORET & Cie.** 20550d

TOURCOING

LE BUDGET DE 1912

LES DÉPENSES

Après avoir examiné dans son rapport les divers chapitres des recettes du projet de budget de 1912, M. le maire aborde les chapitres des dépenses.

Les frais d'administration

Les frais généraux d'administration des services du secrétariat général, du service des finances, du receveur municipal et de divers services de mairie s'élèvent à la somme de 167.748 fr. 94.

Le secrétariat général

Les services du secrétariat général nécessitent une somme de 64.936 fr. (secrétaire général, 5.500 fr.; indemnité de logement, 1.000 fr.; 4 chefs de bureau au traitement de 3 à 4.000 fr.; 15 commis au traitement variant de 1.400 à 3.000 fr.; 7 gardiens et hommes de service pour le service de garde et de propreté; fournitures de bureau, 6.000 fr.)

Cet article a subi des modifications profondes.

Le Secrétariat général était auparavant divisé en quatre bureaux : 1° secrétariat proprement dit; 2° Etat-Civil et affaires militaires; 3° comptabilité; 4° élections et population.

Dans l'organisation projetée, le bureau des élections se trouve rattaché officiellement à celui du secrétariat. A certaines époques, à l'approche des élections et au moment de la formation annuelle de la liste des électeurs, ce bureau se trouve débordé et réclame le concours des autres employés du secrétariat, tandis que pendant le reste de l'année il n'est pas besoin de trois employés pour assurer le service des élections. La spécialisation poussée à l'excès entraînerait donc un surcroît de personnel inutile pour les élections, alors que les autres services de ce même secrétariat se trouveraient surchargés.

A l'avenir, sans renoncer à une répartition de travail susceptible de donner toutes les garanties de rendement et de compétence, il sera établi une collaboration de tous les employés du bureau pour assurer la bonne marche de l'ensemble des services.

Cette considération et la diminution des attributions de ce bureau, dont une partie a été transférée à la comptabilité, permettent de réduire le personnel d'une unité.

Nous avons, d'autre part, réuni au secrétariat général le personnel des Archives qui figurait avant au crédit de la Bibliothèque communale.

De cette façon, le secrétaire général aura mieux sous la main les archivistes dont la fonction principale est de classer avec méthode les archives communales susceptibles d'être consultées à chaque instant, d'organiser et de cataloguer la bibliothèque administrative et de faire dans les ouvrages de législation les recherches nécessaires pour renseigner le personnel des bureaux.

Les fonctions de chef du secrétariat ont été complètement modifiées; le titre sera supprimé aussitôt que le titulaire actuel prendra sa retraite. Dès le 1er janvier 1912, un employé ayant le titre de chef du bureau du secrétariat sera chargé d'en diriger les attributions; mais le nouveau règlement intérieur n'en fait plus un suppléant du secrétaire général.

Quant aux augmentations de traitement, elles ont été inspirées par le désir de faire bénéficier immédiatement chaque employé des dispositions nouvelles édictées par le statut des fonctionnaires municipaux.

En ce qui concerne la comptabilité, distraite du secrétariat général, elle fait maintenant l'objet d'un crédit spécial.

Recette municipale

Le receveur municipal a vu la recette des Hospices distraite de ses fonctions et confiée à un receveur spécial, dont nous avons annoncé l'installation.

Le traitement du receveur municipal est de 16.479 fr. D'autre part, ses frais sont de 17.006 fr., sur lesquels la ville paye 12.253 fr.

Le receveur municipal est en même temps receveur du Bureau de bienfaisance et touche 2.891 fr.

Indemnités

Les frais d'administration comprennent diverses indemnités :

Une indemnité à M. Dron, maire, pour frais de représentation, se montant à 3.500 fr.

Des indemnités pour missions spéciales confiées à des conseillers municipaux : 1.000 francs.

Frais divers

Rentrent encore dans les frais d'administration les dépenses nécessitées par l'impression des budgets et du compte administratif et l'impression des rapports et des délibérations du Conseil municipal : 4.300 fr.; les dépenses des services téléphonique et télégraphique : 5.500 fr.

MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT DE 1870. — On annonce la mort de M. Julien Demailly, ancien combattant de 1870-71, décédé à l'âge de 63 ans. Le regretté défunt fit partie des mobiles de l'armée du Nord, qui accomplirent des actes de bravoure à Bapaume et à Saint-Quentin. Pendant une douzaine d'années, M. Demailly fut le porte-drapeau des Anciens Combattants de 1870-71 à Tourcoing.

Les Elections Municipales et la Représentation proportionnelle

Les partis politiques à Tourcoing recevaient, ces jours derniers, une lettre du « Président du Comité républicain proportionnaliste » par laquelle il leur demandait la représentation proportionnelle aux élections municipales de 1912.

Le président de la Solidarité républicaine des cantons de Tourcoing vient d'adresser à M. Bernard-Flipo, représentant de l'Action Libérale Populaire, en réponse à sa proposition, une lettre dont voici les principaux passages :

Tourcoing, le 3 janvier 1912.

Monsieur Bernard-Flipo,
représentant de l'« Action Libérale Populaire »,

Nous soulignons le titre sous lequel nous vous considérons comme fondé à faire des ouvertures en vue d'arrangements pour les élections municipales prochaines, le substituant à cel